

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 03850

Numéro SIREN : 438 920 530

Nom ou dénomination : 2SB

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2020 sous le numéro de dépôt 20970

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/20970

Déposant :

Nom/dénomination : 2SB

Forme juridique :

N° SIREN : 438 920 530

N° gestion : 2001 B 03850



Bilan Actif

SAS 2SB

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Devise d'édition E

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	21 600	21 600		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	21 600	21 600		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	285 931	248 370	37 561	105 984
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	285 931	248 370	37 561	105 984
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	307 531	269 970	37 561	105 984

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	316 834		316 834	865 652
TOTAL stocks et en-cours :	316 834		316 834	865 652
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	2 217 416		2 217 416	3 750 226
Autres créances	3 386 240		3 386 240	2 505 945
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 603 656		5 603 656	6 256 171
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	80		80	80
Disponibilités	2 242 553		2 242 553	1 130 635
Charges constatées d'avance	9 104 504		9 104 504	8 401 192
TOTAL disponibilités et divers :	11 347 136		11 347 136	9 531 907
ACTIF CIRCULANT	17 267 625		17 267 625	16 653 730

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	27 764		27 764	6 605

TOTAL GÉNÉRAL	17 602 920	269 970	17 332 950	16 766 320
----------------------	-------------------	----------------	-------------------	-------------------

CABINET CATIMEL

Page 5

Sage



[Signature]

Bilan Passif

Période du 01/10/18 au 30/09/19

SAS 2SB

Devise d'édition E

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 38 200	38 200	38 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	3 820	3 820
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 577 034	1 308 651
Report à nouveau	77 538	77 538
Résultat de l'exercice	188 516	268 383
TOTAL situation nette :	1 885 108	1 696 592
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 885 108	1 696 592
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	27 764	6 605
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	27 764	6 605
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	811 500	505 356
TOTAL dettes financières :	811 500	505 356
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 030 353	4 712 182
Dettes fiscales et sociales	334 714	488 223
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	61 832	113 026
TOTAL dettes diverses :	4 426 898	5 313 431
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	10 167 021	9 241 566
DETTES	15 405 418	15 060 353
Ecarts de conversion passif	14 659	2 770
TOTAL GÉNÉRAL	17 332 950	16 766 320

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS 2SB

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Devise d'édition E

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
Ventes de marchandises	13 893 353	168 564	14 061 917	13 059 840
Production vendue de biens				
Production vendue de services	12 204 615	357 922	12 562 537	11 760 282
Chiffres d'affaires nets	26 097 968	526 486	26 624 454	24 820 122
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 415	9 278
Autres produits			447 313	654 506
PRODUITS D'EXPLOITATION			27 073 182	25 483 906
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			12 684 090	11 733 356
Variation de stock de marchandises			550 233	(54 351)
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			12 604 395	12 072 333
TOTAL charges externes :			25 838 719	23 751 339
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			56 879	40 273
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			444 294	534 092
Charges sociales			185 824	217 185
TOTAL charges de personnel :			630 117	751 277
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			75 754	81 557
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				1 415
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			75 754	82 972
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			305 354	682 458
CHARGES D'EXPLOITATION			26 906 823	25 308 319
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			166 359	175 587

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS 2SB

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Devise d'édition E

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	166 359	175 587
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	47	
Autres intérêts et produits assimilés	1 676	89
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 605	57 371
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	8 328	57 460
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	27 764	6 605
Intérêts et charges assimilées	24 199	5 267
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	51 963	11 873
RÉSULTAT FINANCIER	(43 635)	45 588
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	122 725	221 175
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	40	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	40	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 779	1 839
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	21 779	1 839
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(21 739)	(1 839)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(87 531)	(49 047)
TOTAL DES PRODUITS	27 081 551	25 541 366
TOTAL DES CHARGES	26 893 035	25 272 983
BÉNÉFICE OU PERTE	188 516	268 383

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable générale (Règlement ANC n° 2016-07 du 04 novembre 2016 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées selon les prescriptions des articles 831-2/2, 831-2/3, 831-2/9 et 831-2/10 du PCG pour les immobilisations incorporelles et des articles 831-2-2, 831-2/3, 831-2/12 et 831-2/18 pour les immobilisations corporelles.

En application des règlements comptables, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- identifiables,
- porteuses d'avantages économiques futurs,
- contrôlées par l'entité,
- évaluées de façon fiable.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Pour la première application du règlement CRC 2002-10, la méthode prospective a été utilisée à la date du 1^{er} janvier 2005.

Les immobilisations par nature décomposables ont fait l'objet d'une décomposition lorsque les montants des différents composants apparaissent significatifs et/ou ont des durées d'utilisation distinctes de celles de la structure.

Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'usage, en application de la mesure de simplification destinée aux PME.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|--------|
| - Logiciels | 1 an |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 ans |
| - Matériel de transport | 5 ans |
| - Mobilier | 10 ans |

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Les créances et dettes en devises hors zone Euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice ; les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écart de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de conversion enregistrées en écart de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques et charges.

CIR

La société a droit au titre de l'année 2018 à un CIR de 126 031 Euros.

Honoraires du commissaire aux comptes

La charge relative aux honoraires du commissaire aux comptes enregistrée dans l'exercice s'élève à 22 678 euros.

Cice

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018, a été constaté pour un montant de 21 178 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 6459 - Charges de personnel.

Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et sera imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre du prochain exercice. Il sera utilisé aux besoins des nouveaux investissements de la société.

Factor

La société a recours à l'affacturage. Le montant des créances cédées au factor au 30 septembre 2019 s'élève à un total de 1 092 172 euros.

Charges et produits constatés d'avance

Le produit et la charge constatés d'avance au 30 septembre 2019 relatifs aux contrats de maintenance vendus par la société s'élèvent respectivement à 10 167 021 € et à 9 100 971 €.

Informations concernant les entreprises liées

Dettes fournisseurs Snaïso : 332 258 €

Créance clients Snaïso : 478 €

Dettes fournisseurs CKF : 774 000 €

Autres créances CKF : 9 792 €

Autres dettes CKF : 800 000 €



Compte Personnel de Formation

La loi 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le Compte Personnel de Formation (CPF), qui remplace le Droit Individuel à la Formation (DIF) depuis le 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés jusqu'au 1er janvier 2021.

Au même titre que le DIF, l'application de 2004 F du Comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité conduit la Société à ne pas provisionner le CPF.

Engagement de retraite

La charge relative aux engagements futurs de retraite n'a pas été comptabilisée. Compte tenu de la moyenne d'âge et de l'ancienneté des salariés de l'entreprise, le montant ne serait pas significatif.

Déficit reportable

La société n'a plus de déficit reportable au 30/09/2019.

Evénements subséquents relatifs au covid-19.

Compte tenu des informations connues et de l'absence de propagation du virus à la date de clôture des comptes, l'épidémie de Covid-19 n'est pas considérée comme un événement ayant un impact sur les comptes clos le 30 septembre 2019.

Cependant la crise liée à cette épidémie a des impacts importants sur l'économie Française et sur l'activité de la société en 2020. Il n'est pas possible à ce jour d'en évaluer de façon fiable les effets sur sa situation financière et son résultat d'exploitation. La société continuera de suivre la situation et prendra les mesures nécessaires pour y faire face.



Immobilisations

Période du 01/10/18 au 30/09/19

SAS 2SB

Devise d'édition E

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	21 600		
TOTAL immobilisations incorporelles :	21 600		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	7 011		
Matériel de transport	862		255
Matériel de bureau, informatique et mobilier	40 511		7 075
Emballages récupérables et divers	230 217		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	278 601		7 330
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			233
TOTAL immobilisations financières :			233
TOTAL GÉNÉRAL	300 201		7 563

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			21 600	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			21 600	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			7 011	
Inst. générales, agencements et divers			1 117	
Matériel de transport			47 586	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			230 217	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			285 931	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		233		
TOTAL immobilisations financières :		233		
TOTAL GÉNÉRAL		233	307 531	

Sage

CABINET CATIMEL

Page 20



[Signature]

Amortissements

SAS 2SB

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Devise d'édition E

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	21 600			21 600
TOTAL immobilisations incorporelles :	21 600			21 600
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	4 436	472		4 907
Matériel de transport	457	212		668
Mat. de bureau, informatique et mobil.	21 238	10 732		31 971
Emballages récupérables et divers	146 486	64 338		210 824
TOTAL immobilisations corporelles :	172 617	75 754		248 370

TOTAL GÉNÉRAL	194 217	75 754		269 970
----------------------	----------------	---------------	--	----------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	472		
Matériel de transport	212		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 732		
Emballages récupérables et divers	64 338		
TOTAL immobilisations corporelles :	75 754		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	75 754		
----------------------	---------------	--	--

Amortissements (suite)

SAS 2SB

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Devise d'édition E

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

SAS 2SB

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Devise d'édition E

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	6 605	27 764	6 605	27 764
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	6 605	27 764	6 605	27 764

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	1 415		1 415	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 415		1 415	

TOTAL GÉNÉRAL	8 020	27 764	8 020	27 764
----------------------	--------------	---------------	--------------	---------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS 2SB

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Devise d'édition E

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 217 416	2 217 416	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	661	661	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	142 981	142 981	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	331 827	331 827	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	16 118	16 118	
État - Divers			
Groupe et associés	9 792	9 792	
Débiteurs divers	2 884 860	2 884 860	
TOTAL de l'actif circulant :	5 603 656	5 603 656	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	9 104 504	9 104 504	

TOTAL GÉNÉRAL	14 708 159	14 708 159	
----------------------	-------------------	-------------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 030 353	4 030 353		
Personnel et comptes rattachés	43 333	43 333		
Sécurité sociale et autres organismes	28 147	28 147		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	229 741	229 741		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	33 493	33 493		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	811 500	811 500		
Autres dettes	61 832	61 832		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	10 167 021	10 167 021		

TOTAL GÉNÉRAL	15 405 418	15 405 418		
----------------------	-------------------	-------------------	--	--



[Signature]

Charges à Payer

SAS 2SB

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Devise d'édition E

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	483 484
Dettes fiscales et sociales	56 685
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	32 951
TOTAL	573 120

Produits à Recevoir

SAS 2SB

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Devise d'édition E

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	864 513 33 350
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	897 863

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS 2SB

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Devise d'édition E

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	9 104 504	10 167 021
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	9 104 504	10 167 021

Composition du Capital Social

SAS 2SB

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Devise d'édition E

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	38200	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	38200	1

Effectif Moyen

SAS 2SB

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Devise d'édition E

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	6	
Ouvriers		
TOTAL	11	

2SB

Société par actions simplifiée au capital de 38 200 €
Siège social : 139 avenue de Verdun, 92130 ISSY LES MOULINEAUX

438 920 530 RCS NANTERRE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2020**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

Résolution n° 3 - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter l'intégralité du bénéfice enregistré au cours de l'exercice, soit 188 516 €, en totalité au compte « Autres réserves ».

En outre, l'Associé unique prend acte, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois derniers exercices.



Pour copie certifiée conforme
Monsieur Fayçal KABANI
Président



2SB

**Société par Actions Simplifiée
Capital de 38 200 €uros
438 920 530 RCS NANTERRE**

139, avenue de Verdun
92130 ISSY LES MOULINEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

Le 23 juin 2020



2SB**Exercice clos le 30 septembre 2019****Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

À l'Associé,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée 2SB relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 15 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

BDO IDF

Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la région Paris-Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC de Versailles
RCS B 307 571 000 Versailles - Siret 307 571 000 00057 - Code APE 6920 Z
SAS au capital de 5 365 000 euros - TVA intracommunautaire FR27307571000

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les charges constatées d'avance et les produits constatés d'avance relatifs aux contrats de maintenance vendus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 15 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiements prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 23 juin 2020.



BDO IDF
Représentée par Nicolas QUÉRO
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

SAS 2SB - Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019
Page 3